



MAIRIE

2 Rue du Château
65700 LAFITOLE
Tél. 05 62 96 41 47



mairie.lafitole@wanadoo.fr
Site internet : www.lafitole.fr

Compte rendu du conseil municipal du Mercredi 23 Octobre 2024.

Présent.e.s : Mr Guesdon Loïc, Mme Catherine Schweitzer, Mr Patrice Bacarisse, Mme Armelle Pruvost, Mr Jean-Luc Posterle, Mr Patrick Delfosse, Mr Christian Capelli.

Absents Excusés : Mme Cécile Artigarrede, Mme Christelle Cheron, Mme Nathalie Dannfald, Mme Vialade Virginie.

Secrétaire de séance : Mme Catherine Schweitzer

Début de séance : 19H30

1. Changements horaires

Ouverture Mairie

Mr le maire propose à l'ensemble du conseil municipal de réduire d'une heure le temps d'ouverture de la mairie par semaine. L'ouverture du vendredi de 13h à 14h est supprimée à compter du 01 Novembre 2024. Cet horaire d'ouverture ne répond pas à une demande du public et elle permet une économie de 1698 € sur l'année pour la commune.

Temps de ménage pour complexe sportif.

Le temps de ménage pour ce lieu est actuellement de 2h30 par semaine. Ce temps pendant la période de tournoi qui connaît une affluence importante de joueurs n'est pas suffisant du fait aussi de la fréquentation d'autres associations dans la salle des fêtes comme la gym.

Mr le maire propose au conseil municipal sur la période du 01 Novembre 2024 au 31 Janvier 2025 qui correspond à la période du tournoi de Pala d'octroyer une heure supplémentaire de ménage au niveau du complexe sportif.

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
7	0	0

2. Délibération coupes de bois.

Vu le Code forestier (CF), en particulier les articles L212-2, L214-5 à L214-8, L214-10, L214-11, L243-1 et D214-21-1 ;

Vu la Charte de la Forêt Communale, en particulier les articles 14 à 23 ;

Considérant le document d'aménagement en vigueur de la forêt ;

Considérant les éléments précédemment présentés par l'ONF, notamment le programme des coupes des coupes prévues à l'aménagement, celles inscrites aux exercices antérieurs et celles ajournées ou anticipées ;

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de M. le Directeur de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asséoir en **2025** en forêt relevant du Régime Forestier.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité :

APPROUVE l'ajournement motivé par l'ONF des coupes ci-après ;

Parcelle	Nature	Surface (ha)	Année prévue par l'aménagement	Année proposée par l'ONF (1)	Justification	Année décidée par la collectivité (Erreur ! Signet non défini.)
11	AS	0.39	2025	Supp.	ONF-EE - Enjeu environnemental, paysager ou social	Attente préconisation ONF

<u>Vote POUR</u>	<u>Vote CONTRE</u>	<u>Abstention</u>
7	0	0

3. Projets 2025

L'ensemble du conseil municipal échange sur les projets à venir pour la période de 2025. Les projets concernent le renouvellement du toit du complexe, la voirie, l'entretien des écluses, le préau de l'école, aménagement appartement.

Des devis ont été proposés par le conseil municipal. Le choix des projets sera pris lors du prochain conseil municipal, car Mr le maire souhaite rencontrer les représentants de la préfecture afin de voir les possibilités de financement sur la toiture du complexe sportif.

4. Actualités diverses

- Préparation de la cérémonie du 11 Novembre à 11h avec inauguration d'une plaque mémorielle au cimetière.
- Le prochain repas des aînés aura lieu le dimanche 15 décembre.
- Prochain conseil municipal Mercredi 20 Novembre 2024.

Fin de séance : 21h10
